

# Editorial

## Serez-vous en mesure de conserver votre travail actuel lorsque vous aurez 60 ans ?

Laurent Vogel

Directeur du département Santé et Sécurité de l'ETUI

Les premières données de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail ont été publiées en novembre 2010. Il est évidemment impossible de résumer en une page le riche contenu d'une enquête réalisée auprès de 44 000 travailleurs. Épinglons néanmoins un élément important. Lorsqu'on demande aux travailleurs si leur santé et leur sécurité sont mises en danger par leur travail, un quart d'entre eux répond "oui". Cette réponse est celle de plus d'un ouvrier sur trois et de près d'un employé sur cinq.

Une autre chose est frappante : le poids de ce qu'on appelle le "présentisme", c'est-à-dire l'obligation dans laquelle se trouvent des personnes de se rendre à leur travail alors qu'elles sont malades. Ce présentisme est stimulé par deux types de pressions : celles exercées directement par les employeurs et celles exercées par la sécurité sociale (indemnités réduites par rapport au salaire, perte de tout revenu pour le premier ou les premiers jours de maladie, etc.). Pratiquement quatre travailleurs européens sur dix sont allés travailler alors qu'ils étaient malades durant les douze mois qui ont précédé l'enquête. Cette pression affecte un peu plus souvent les femmes que les hommes.

Parmi les facteurs qui portent atteinte à la santé, l'exposition aux substances chimiques affecte quasiment le même pourcentage de travailleurs depuis 1995. La substitution des substances dangereuses reste donc une priorité majeure si l'on veut améliorer la santé au travail.

Par ailleurs, les risques liés à l'organisation du travail apparaissent clairement. Lorsqu'on leur demande s'ils seront en mesure de faire le même travail à l'âge de 60 ans, un peu moins de 60 % des travailleurs répondent positivement.

Cette moyenne varie énormément suivant la place occupée dans la division du travail. Pour la majorité des ouvriers les moins qualifiés, l'objectif de rester au travail à l'âge de 60 ans semble irréalisable. Seulement 44 % d'entre eux pensent pouvoir tenir le coup.

Pour les ouvriers les plus qualifiés, la situation n'est guère meilleure : à peine la moitié d'entre eux estime qu'ils seront en mesure de faire le même travail une fois de plus de 60 ans franchi. Pour les employés les moins qualifiés, ce pourcentage monte à 61 % et atteint 72 % chez les plus qualifiés, une situation

la retraite et les taux d'emploi au-delà de 50 ans. La prolongation de la vie au travail n'a pas la même signification suivant la place occupée dans la hiérarchie sociale. Pour les catégories les moins privilégiées, de mauvaises conditions de travail accumulées tout au long de la vie déterminent souvent une

---

Sans une amélioration importante des conditions de travail, retarder l'âge de la retraite équivaut cyniquement à réduire les pensions de celles et ceux qui ont déjà les revenus les plus bas.

---

indiscutablement meilleure par rapport aux "cols bleus" sans être idéale pour autant.

L'enquête montre ainsi que l'impact à long terme du travail sur la santé peut être beaucoup plus préoccupant que son impact immédiat. Les femmes qui sont concentrées dans des activités et des secteurs où les conséquences immédiates du travail sont moins perceptibles perdent tout avantage lorsqu'on examine l'ensemble de leur vie professionnelle. Elles sont confrontées à une organisation plus disciplinaire du travail : les femmes sont moins nombreuses que les hommes à pouvoir interrompre leur activité par une pause quand elles le désirent et à entrevoir une possibilité d'avancement dans leur carrière. Par contre, elles doivent plus souvent cacher leurs sentiments au cours de leur travail que leurs collègues masculins.

Ces données font apparaître des éléments souvent négligés dans les débats qui se déroulent partout en Europe sur l'âge de

l'impossibilité physique de rester au travail. Dans les conditions actuelles, conserver son poste de travail au-delà de 50 ou 55 ans tout en protégeant sa santé est problématique pour un ouvrier de la construction, une travailleuse du nettoyage ou des personnes travaillant dans un *call centre*. D'éventuelles formules d'adaptation pour des travailleurs vieillissants seront insuffisantes compte tenu du cumul des atteintes à la santé tout au long de la vie au travail.

Sans une amélioration importante des conditions de travail et sans un contrôle accru des travailleurs sur celles-ci, retarder l'âge de la retraite équivaut cyniquement à réduire les pensions de celles et ceux qui ont déjà les revenus les plus bas. Il se pourrait bien que les réformes en cours se limitent à accroître les inégalités de revenus aux dépens des plus âgés. La menace de la pauvreté risque de ne laisser d'autre choix à ceux-ci que de poursuivre un travail d'une qualité discutable. ●